



## Planète Sciences Rhône-Alpes Festivals 2014 Règlement Concours Photos

### 1. Présentation

Dans le cadre des Festivals 2014, Planète Sciences Rhône-Alpes organise un jeu concours photos sur le thème du ciel, ouvert à tous dès aujourd'hui et jusqu'au lundi 09 Juin 2014 précédant les Festivals. Pour participer à ce jeu concours, les candidats devront fournir une ou deux photographies présentant une portion de ciel comprenant deux couleurs différentes et naturellement présentes. Vous avez le choix des couleurs mises en évidence : violet, bleu, jaune, rouge... Toutes les représentations sont les bienvenues : ciel masqué en partie, présence de nuage ou végétation, bâtiments... En revanche, *toutes les photographies ne présentant pas au moins deux couleurs naturelles seront écartées du concours*. Toutes les photographies retenues seront évaluées par un jury composé de membres de Planète Sciences et de leurs partenaires : le Planétarium de Vaulx-en-Velin, le Club d'Astronomie de Lyon Ampère, la ville de Vaulx-en-Velin, la Mission Médiactif... Elles seront présentées lors des Festivals 2014 sous un format impression photo A4. Toutes les personnes intéressées peuvent concourir en envoyant jusqu'à deux photographies à Planète Sciences Rhône-Alpes par mail :

[rhone.alpes@planete-sciences.org](mailto:rhone.alpes@planete-sciences.org)

Ou par courrier:

Planète Sciences Rhône-Alpes  
Espace Carco  
20, rue Robert Desnos  
69120 Vaulx-en-Velin

Ce jeu concours est gratuit. Il n'est demandé aucun droit d'entrée pour y participer et il n'est soumis à aucune obligation d'achat. Les 3 premiers lauréats recevront des lots (cf 5. Récompenses).

Les participants pourront obtenir toutes informations complémentaires relatives au jeu concours en nous contactant au 04 72 04 34 48.

### 2. Participants

Ce jeu est ouvert à toutes les personnes, majeures ou mineures, quels que soient leurs âges et leurs nationalités, désirant participer aux Festivals 2014, à l'exception des photographes professionnels et des personnes ayant collaborées à l'organisation de ce jeu.

### 3. Modalités de participation

Afin que votre participation soit validée par l'organisateur, vous devrez envoyer au plus tard le lundi 09 Juin 2014 une photographie à l'adresse ci-dessus (cf 1. Présentation). Cette photo devra impérativement être accompagnée de vos nom, prénom, date de naissance, adresse postale et adresse courriel ainsi que de la mention « *Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de participation au jeu-concours photo Festiciels 2014 et j'en accepte les conditions* » suivie de votre signature. Il appartient aux participants de vérifier que les coordonnées qu'ils communiquent sont exactes. Dans le cas où l'association Planète Sciences Rhône-Alpes ne parviendrait pas à joindre les gagnants pour quelque motif que ce soit, le lot ne serait pas remis en jeu et le gagnant serait déchu de quelque droit ou action que ce soit.

Il n'est admis que deux photographies maximum par participant au concours. Toute photographie reçue présentant les mêmes renseignements civils (nom, prénom, adresses...) que deux autres reçues précédemment sera écartée.

Le participant recevra un email de confirmation de son inscription au concours.

Les candidats acceptent en participant que leur photo soit éventuellement recadrée par l'association Planète Sciences Rhône-Alpes pour des raisons liées à la mise en page de la présentation proposée lors des Festiciels. Aucune modification ne sera réalisée avant décision du jury.

### 4. Résultats

Les résultats du jeu seront communiqués lors des Festiciels 2014 ainsi que sur le site de Planète Sciences Rhône-Alpes :

[www.planete-sciences.org/rhone-alpes](http://www.planete-sciences.org/rhone-alpes)

Les gagnants seront appelés à venir récupérer leurs lots sur l'événement vers 17h00 au Pôle de Loisirs du Carré de Soie de Vaulx-en-Velin. Ils seront informés par courriel mi-juin s'ils n'ont pas pu se présenter aux Festiciels.

### 5. Récompenses

Au total, 6 lots, à définir, seront attribués aux trois premiers lauréats dans deux catégories :

- les prix azurs (pour les moins de 16 ans)
- les prix céruléens (pour les plus de 16 ans)

Pour tous les autres participants ne figurant pas parmi ces six gagnants, des lots de participation seront attribués : stylos ou maquettes papier de satellites ou badges ou casquettes...

La valeur des lots ne saurait faire l'objet d'une évaluation financière. Ils ne pourront être ni échangés, ni repris, ni faire l'objet d'une contrepartie financière ou d'un équivalent financier.

Les lauréats du concours auront jusqu'au vendredi 04 Juillet 2014 pour venir retirer leur lot au bureau de Planète Sciences Rhône-Alpes à l'adresse ci-dessus (cf 1. Présentation). Une pièce d'identité leur sera demandée.

## **6. Jury**

Le jury est constitué de membres de l'association Planète Sciences ainsi que de représentants du Planétarium de Vaulx-en-Velin, du Club d'Astronomie de Lyon Ampère, de la ville de Vaulx-en-Velin, de la Mission Médiactif... (cette liste est susceptible d'évoluer).

Les critères de sélections du jury sont (sans ordre de valeur) : adéquation avec le thème, artistique, technique, caractère qui se dégage de l'œuvre, aspect innovant, inédit, ludique...

La décision du jury est souveraine et ne peut être contestée.

## **7. Droits d'utilisation**

Les participants acceptent que leurs noms et prénoms soient utilisés par Planète Sciences Rhône-Alpes dans le cadre de la publication des photographies retenues lors des Festiciels et ce sans que cela leur confère une contrepartie, une rémunération, un droit ou un avantage quelconque.

L'association se réserve également le droit d'utiliser les clichés reçus pour toutes promotions relatives au jeu concours et actions organisées par elle.

## **8. Responsabilité de Planète Sciences**

L'association ne disposant pas des moyens techniques de s'assurer de l'âge, de l'identité et du domicile des participants ne peut être responsable en cas d'usurpation de l'identité d'un participant et/ou de la réception de photos par un participant qui n'en serait pas l'auteur.

Elle ne peut être tenue pour responsable de dommage ou perte de qualité des photos reçues par internet ou d'égard de courrier.

L'équipe de Planète Sciences